

Département
PAS-de-CALAIS

COMMUNE d'OFFIN

Arrondissement
MONTREUIL-sur-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Canton
AUXI-le-CHATEAU

OBJET : DÉLIBÉRATION
CONCERNANT
L'IMPLANTATION
D'ÉOLIENNES SUR LA
COMMUNE DE BOUBERS
LES HESMOND

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze février, à 19 H, le Conseil Municipal, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr Roger HOUZEL, Maire, en suite de convocation en date du 09.02.2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient Présents : M. HOUZEL Roger, Mme BOULENGER Marie-Pierre, Mme DE BOURNONVILLE Clotilde, M. DELAHAYE Emmanuel, Mme FOURNIER Raymonde, M. MASSON Jérôme, M. MENUGE Arnaud, Mme ROBERT Marie-Claire, M. TRUNET Jean-Baptiste et Mme VANQUATHEM Annie.

Absent excusé : M. NICOLLE Roger

M. TRUNET Jean-Baptiste est élu secrétaire de séance.

Séance du 14.02.2023

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet éolien des Magnolias, situé sur le territoire communal de Boubers-lès-Hesmond.

L'enquête publique s'est tenue du 3 janvier au 3 février 2023, conformément à l'arrêté Préfectoral n° 2022-287, signé en date du 9 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Emet un **AVIS DÉFAVORABLE** à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune de BOUBERS LES HESMOND.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Roger HOUZEL.